



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ALERTE MÉTÉO

à Mont-de-Marsan, le 22/10/2025

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE **AVIS D'ALERTE VENT**

Destinataires :

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, SNCF (COGC), GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne.

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE ORANGE** pour le phénomène de **VENT** pour le département des Landes.

Période : à compter du jeudi 23 octobre 2025 à 06h00

Commentaire :

En fin de nuit de mercredi à jeudi, le vent d'ouest déjà soutenu se renforce encore, en particulier sur la côte atlantique. Ainsi, à partir de jeudi matin à 6h, les départements côtiers sont placés en vigilance orange avec des rafales de 100 à 120 km/h voire localement 130 km/h prévues sur le littoral atlantique, et de 90 à 100 km/h voire ponctuellement 110 km/h dans l'intérieur des terres. Jeudi après-midi, le vent faiblit progressivement, même si de bonnes rafales sont encore possibles au passage d'averses jusqu'en soirée, en particulier sur le littoral.

Consignes de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités ;
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent ;
- Je limite mes déplacements ;
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets ;
- Je n'interviens pas sur les toits ;
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,

Arnaud BOURDA